



ZA de Bergevin – Rue Amédée Fengarol  
97110 Pointe-A-Pitre

☎ 0590 21 62 00

Email [contact.cdepointeapitre@gmail.com](mailto:contact.cdepointeapitre@gmail.com)

## COMMUNIQUÉ

Objet : Restauration scolaire 2023/2024

Chers parents,

La campagne d'inscription à la restauration scolaire pour l'année scolaire 2023/2024 est ouverte à compter du jeudi 25 mai 2023 jusqu'au **lundi 17 juillet 2023 inclus**.

Un dossier complet doit être transmis à la Caisse des Ecoles :

- \* par mail, en un document pdf, à l'adresse [regie.cdepointeapitre@gmail.com](mailto:regie.cdepointeapitre@gmail.com)
- \* à l'accueil, sur site, muni de la copie des pièces

Le dossier est constitué des pièces suivantes :

- La fiche de renseignements 2023/2024 dûment complétée (fiche à récupérer sur le site internet de la Ville de Pointe-à-Pitre ou à la Caisse des Écoles),
- Le dernier avis d'imposition, ou, à défaut les 3 derniers bulletins de salaires ou la dernière attestation Pôle Emploi,
- Le quotient familial de la C.A.F. , ou, à défaut l'attestation de non-paiement délivrée par la C.A.F
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B) du responsable légal
- La pièce d'identité du responsable légal
- 1 photo par enfant à remettre au guichet



Les justificatifs demandés doivent être **lisibles** et en cours de **validité**  
Tout dossier incomplet sera rejeté  
**Pas de validation d'inscription en cas d'impayés de la restauration scolaire**

**Le Vice-Président,  
Conseiller Municipal délégué**



**Bruno FANFANT**